

PRIX DE L'ABONNEMENT
pour LYON et le DÉPARTEMENT DU RHÔNE.
16 francs pour trois mois,
22 francs pour six mois,
64 francs pour l'année.
Des départements, 1 f. de plus par trimestre.



LE CENSEUR,

JOURNAL DE LYON.

ON S'ABONNE :

À LYON, au Bureau du Journal, rue des Célestins, n° 6, au 1^{er}.

À PARIS, chez MM. LEJOLIVET et COMP^{te}, directeurs de l'Office - Correspondance, rue Notre - Dame - des - Victoires, n° 46, et chez M. DEGOUVE - DE - NUNQUES, rue Lepelletier, 3.

Les lettres et envois concernant la rédaction doivent être adressés, francs de port, à M. RITTIEZ, rédacteur en chef du journal.

LE CENSEUR paraît tous les jours excepté le dimanche. — Il donne les nouvelles VINGT-QUATRE HEURES avant les journaux de Paris.

LYON, 30 SEPTEMBRE 1846.

On voudrait bien savoir ce que la *Gazette de France* en dit de nos vieux partis. Nous l'entendons sans cesse répéter que les vieux partis sont finis en France comme en Espagne, et qu'on en ce moment même les débris du vieux parti carliste se disposent à agiter de nouveau l'Espagne et à y recommencer la guerre civile. Est-ce que par hasard les partis changent de nature parce qu'ils changent de représentants? Pas le moins du monde. Les partis vivent par leurs propres idées, par leurs intérêts spéciaux, et les hommes ont beau se renouveler, les idées et les intérêts restent les mêmes, les moyens de combat politique persistent. Que demain le comte de Montemolin soit puissant à Madrid, et vous verrez ce qu'il fera des idées progressistes, comment il traitera hommes et choses. Les bandes qui l'auraient ramené consentiraient-elles à une constitution libérale? Il serait absurde de le supposer. On reviendrait tout droit à l'absolutisme, et l'arbitraire de Christine serait assurément dépassé.

Nous disons ceci afin que les progressistes espagnols ne se laissent pas abuser, et qu'ils ne tombent pas dans des alliances plus tard, leur seraient funestes. Le gouvernement espagnol est le produit de la ruse et de la violence; il faut remettre sur des bases constitutionnelles ou le renverser. Ce n'est pas Cabrera qui aidera à rentrer dans des voies de constitutionnalité; ce n'est pas lui, en admettant qu'on parvienne avec son concours à renverser le pouvoir actuel, qui mènera l'Espagne à une constitution libre. Les progressistes ne peuvent donc agir par eux-mêmes et sans force extérieure; autrement, ils ne feront que creuser encore sans fruit l'abîme des révolutions.

Ce que nous disons là est grave et mérite d'être médité. Sur notre compte, nous sommes las des agitations stériles, des insurrections avortées; nous croyons que la plupart sont fomentées par les intrigues des cours, qui, en les suscitant, n'ont d'autre but que de tourmenter l'opinion publique, de la rendre ombrageuse et défiante.

Croit-on, par exemple, que l'insurrection de Cracovie n'ait pas servi les puissances du Nord? Croit-on qu'elles n'étaient pas averties qu'elle allait éclater? Pourquoi l'ont-elles laissée se développer? C'est qu'elles savaient bien qu'elles en auraient profité, et qu'elles porteraient un coup terrible aux idées de progrès. Dans notre temps, les gouvernements absolus, au lieu de faire trop de persécutions préventives, de comploter sur des soupçons, de dresser des échafauds trop nombreux, préfèrent avoir parfois à comprimer certaines insurrections préparées sous leur direction; alors on taille en plein, on fait tuer dans les rues des hommes dont on ne comment se défier sans une agitation factice. Ceci est machiavélique; mais croit-on que ce soit impossible, quand on songe aux massacres récents organisés par l'Autriche?

Nous ne sommes pas de ceux qui croient que les peuples ne peuvent toujours courber la tête sous l'oppression; nous n'avons pas oublié que l'insurrection est pour les opprimés le saint des devoirs. Mais l'insurrection a, comme toute

chose, ses raisons déterminantes, et toute insurrection qui n'est pas calculée sur des chances probables de succès va contre son but et devient une occasion de nouvelles persécutions. Au point où sont les choses, aucune nation ne peut se mouvoir seule, et ce n'est que d'une situation générale, et dans laquelle l'Europe entière sera engagée, que pourra sortir une chance de succès pour les idées de liberté et d'égalité que nous professons.

Ce n'est pas à propos de querelles dynastiques, d'intérêts de famille, que ces idées pourront se faire jour, et c'est encore la France qui seule servira de point d'appui aux nations opprimées. Est-ce que l'Espagne, dominée par l'Angleterre, tenue en suspicion par les puissances du Nord, constamment tiraillée en sens divers par la France, peut espérer prendre une position sérieuse? Est-ce qu'un mouvement carliste la ramènerait aux idées de la constitution de 1812 ou de 1837? Est-ce que les progressistes, qui ont commis tant de fautes depuis quelques années, sont aujourd'hui plus expérimentés, plus capables de se mettre à l'abri des intrigues de l'Angleterre et des influences de nos doctrinaires? En l'état des choses, quand nous leur conseillons la prudence, nous croyons agir sagement. Sur tout qu'ils se défient des mielleuses paroles des légitimistes, qu'ils sachent que les vieux partis ne sont pas finis et ne pensent pas finir ainsi. Quelques intrigants peuvent faire les caméléons, annoncer l'avènement d'une nouvelle ère, pour faire des dupes et reprendre plus tard leur véritable caractère; mais ces gens-là n'ont en général aucune force réelle, et c'est pour cela qu'on voit avorter tout ce qu'ils entreprennent.

La nation française est, comme au temps de 1789, divisée en trois grands partis, et elle le sera long-temps encore, car les nuances de ces partis n'en sont pas l'expression; c'est pour cela que nous ne consentirons jamais, pour notre compte, à échanger notre position radicale, et au besoin révolutionnaire, pour la position réformiste qu'on nous offre. Nous voulons la réforme sans doute, mais la réforme pour nous n'est pas le seul terrain sur lequel le débat politique puisse se traiter; nous voulons la réforme, mais nous voulons aussi le maintien du principe en vertu duquel la France a agi en souveraine en 1789 et en 1830. Si en ce sens nous sommes un vieux parti, nous nous en félicitons, et nous pensons que c'est notre plus beau titre à la confiance du pays.

Vous nous parlez sans cesse de vieux partis. Qu'avons-nous donc à désavouer et à renier? Voyons, expliquez-vous. Nous concevons que vous fassiez bon marché, Messieurs de la *Gazette de France*, de vos précédents, et que provisoirement vous les abandonniez; il n'en est pas de même pour nous, et nous restons ce que nous étions quand nous vous combattions sous le ministère Villèle et sous le ministère Polignac. Alors, quand nous agissons contre vos idées, nous n'étoions que les continuateurs des hommes illustres qui, sous la Constituante et la Convention, avaient fait prévaloir le droit commun sur les intérêts de caste et de famille. Si vous croyez que votre parti se meurt et a fini son temps, venez vous retremper dans le nôtre : nous vous assurons qu'il n'a pas cessé de vivre.

Le père Lacordaire a été prêcher à Bourg dans l'église de Brou. La *Mouche* s'est empressée de s'y transporter, et a quitté son beau site de Mâcon pour les plaines du département de l'Ain, mais ce voyage lui a un peu surexcité l'imagination; la voilà qui revient remplie d'un enthousiasme sans pareil pour M. Lacordaire; elle ne le compare ni plus ni moins qu'à Bossuet, à Massillon, à Bourdaloue. Libre à chacun de voir auquel de ces orateurs le dominicain ressemble le plus; mais la *Mouche*, en vérité, y met par trop de complaisance. Nous l'engageons à relire avec soin les conférences de M. Lacordaire et à en méditer les paroles; sans doute son engouement passera un peu. Elle pourra surtout se convaincre que le moine du dix-neuvième siècle n'a pas plus le sentiment des besoins de son époque que ses prédécesseurs du seizième et du dix-septième siècle. Les institutions cléricales ne changeant pas, leurs agents ne peuvent pas changer. Interrogez là-dessus M. de La Mennais, et il vous répondra.

Une des dernières élections au conseil municipal de la Guillotière est en ce moment l'objet d'une intrigue qui pourrait être sévèrement qualifiée, et qu'il importe de livrer à la publicité, ne fût-ce que pour faire apprécier la moralité des faits.

Le 31 août dernier, la section de la Croix, qui nommait cinq conseillers, dut procéder à un second tour de scrutin pour une seule élection, une voix ayant manqué pour donner la majorité au candidat qui en avait obtenu le plus grand nombre. Entre les deux scrutins, M. Richard-Vitton, l'un des scrutateurs, et candidat lui-même, dit, de manière à être entendu de quelques personnes, qu'il allait y avoir ballottage entre lui et celui qui avait obtenu le plus de voix. M. Richard-Vitton succomba, et un de ses amis eut la singulière idée de faire une protestation, prétendant que l'élection était invalidée par ces paroles. M. Richard-Vitton osa lui-même signer et faire signer par son fermier cette étrange pièce, qui porte, du reste, cinq signatures, bien que cent trente-quatre électeurs aient pris part à la nomination.

Toutefois, M. Richard-Vitton comptait peu sur ce moyen, car il se présentait quelques jours après à la section du Pont et y succombait encore. Depuis ce moment, quelques hommes, mus par des intérêts qu'on pourrait dévoiler, ont mis tout en œuvre pour obtenir que l'élection de la Croix fût annulée par la préfecture, et aujourd'hui ils annoncent hautement, publiquement, leur succès; ils nomment le conseiller de préfecture chargé de faire le rapport, et qui conclura, disent-ils, dans leur sens; ils citent les noms des membres du conseil qui appuieront de leur vote les conclusions du rapporteur, et déjà M. Richard-Vitton fait des visites aux électeurs et sollicite leurs suffrages.

Le conseil de préfecture doit comprendre qu'il y a une immoralité politique à ce qu'un candidat s'appuie, pour demander l'annulation d'une élection, sur les paroles qu'il a prononcées lui-même; que si la prétention sans dignité de M. Richard-Vitton pouvait être admise, que si une pareille jurisprudence devait prévaloir, il n'y aurait bientôt plus d'élections possibles; il dépendrait du premier individu de les fausser toujours. Les paroles de M. Richard-Vitton n'ont eu aucune

FEUILLETON DU CENSEUR. — 1^{er} OCTOBRE.

GRAND-THÉÂTRE.

LA BICHE AU BOIS OU LE ROYAUME DES FÉES.

Un aussi grand que celui du mélodrame intitulé : *la République*, et les *Cent-Jours*, amène maintenant à notre Grand-Théâtre une comédie et empressée. *La Biche au Bois ou le Royaume des Fées*, en quatre actes et en seize tableaux, est l'œuvre antérieure de MM. Cogniard frères, les heureux directeurs du théâtre de la Saint-Martin, à Paris.

Si un mélodramaturge en réputation avait été assez présomptueux pour offrir un semblable ouvrage à MM. Cogniard, ils l'auraient refusé avec mépris, et se seraient moqués joyeusement de l'auteur, en faisant frapper à la porte des Funambules ou de M^{me} Saqui.

En l'analyse complète et sérieuse de cette énormité, ce serait une tâche plus cruelle ennemi ne me souhaiterait peut-être pas; ce qui est certain, c'est que *la Biche au Bois* est un ouvrage qui ne peut que nuire à la réputation de MM. Cogniard, d'un matériel très considérable et d'un personnel formidable, n'ayant pas de comités à consulter, ont pu se flatter de leur pièce et la monter. Des décors magnifiques, une mise en scène intelligente et splendide, ont assuré, à Paris, le succès de *la Biche au Bois*, bien au dessous, selon moi, des pièces de ce genre, du *Don Quichotte* et des *Pilules du Diable*.

Le succès est pitoyable; les scènes, mal faites, maladroites, sont remplies de plaisanteries, d'insipides trivialités que le dernier des paillassons peut débiter dans une foire, sur son théâtre en plein vent. On ne peut réveiller le public. Les auteurs de cette pièce, ce sont les auteurs et les machinistes; à eux seuls le mérite et le succès de cette pièce, dit-on, à Paris deux cents représentations.

La Biche au Bois a pour second titre : *Le Royaume des Fées*. J'ai vu cinq fois ce spectacle, mais peu spirituelles et peu d'accord. Si donc on veut constituer un royaume, c'est un pauvre royaume comme tant d'autres, dont les chefs ne s'entendent pas, où on défait le lendemain ce qu'on a fait la veille, où on fait des promesses qu'on ne tient pas, où tout est en l'air, où tout est en l'air.

Le *Don Quichotte*, roi stupide, est la cause de tous les malheurs qui arrivent au royaume. Marié depuis vingt-cinq ans, il n'a pas d'enfant; il est désolé. En conséquence, il commande un héritier mâle

à une fée, et la fée lui donne une fille au lieu d'un garçon. C'est égal, il est philosophe, il se contente de la fille.

Alors, il ordonne un repas splendide auquel il convie les fées des environs; mais, malheur ! il oublie la plus importante, la plus puissante, la fée de la Fontaine. Cette fée, très vexée de ne pas avoir été invitée, se fâche tout rouge, comme une portière qu'on aurait oubliée pour un repas de noces ou pour un baptême.

La vengeance de cette fée si susceptible se manifeste aussitôt : elle déclare que la fille du roi Dreulindindin ne verra la lumière qu'à dix-sept ans, arrêt fatal qui plonge dans la douleur le roi soudit et ses courtisans. Mais d'autres fées, d'autres puissances occultes, un homme tout noir, une certaine princesse Aïka, aussi noire, aussi laide que lui, se liguant contre la fée de la Fontaine, entortillent les affaires, embrouillent les événements de telle sorte qu'on n'y comprend plus rien, à moins qu'on n'ait lu à l'avance les contes de fées où se trouve *la Biche au Bois*, et que tous les libraires vendent au rabais.

Avec de la féerie que l'on prend pour point de départ et pour programme, on fait tout ce qu'on veut, des décors fabuleux, des transformations, des soleils resplendissants, des paradis, des cieus, des enfers, des catacombes, des torrents, une mer remplie de poissons bipèdes, des jardins fruitiers avec des fruits gigantesques, des apothéoses d'un éclat étincelant.

Tous ces phénomènes se trouvent dans *la Biche au Bois*; tout y est surnaturel, excepté une pauvre biche assez jolie, bien dressée, qui paraît au cinquième tableau, et qui serait heureuse sans doute de quitter sa forêt des sycamores pour la forêt de Compiègne ou la forêt de Fontainebleau.

Un tableau qui nous a paru neuf et original, c'est le neuvième tableau, *le Royaume des Poissons*. Là il y a réellement un roi, le roi Saumon orné de son adorable épouse, une belle carpe. Ce roi est absolu, c'est vrai, mais il a pour sujets des imbeciles, et son absolutisme se conçoit. Environné de barbeaux, de homards, de limandes, de soles, de brochets et de merlans, il gouverne à sa guise et sans être contredit, et cependant il n'oserait pas faire voter une loi sur la dotation; il ne cherche pas des bruns en Allemagne et en Espagne, ni des gendres en Belgique et en Angleterre; il est débonnairement heureux et sans ambition.

Son cortège, ses gardes-du-corps sont des brochets superbes; l'intendant de sa liste civile, c'est un crocodile; son intendant des menus plaisirs, c'est un gros merlan; son ministre de l'intérieur, le président du conseil, c'est un homard, beau vieillard assez vert et toujours cru sur parole; aussi ne rougit-il pas, parce qu'il n'a jamais de démentis.

Un autre tableau assez drôlatique, c'est le douzième, *le Royaume des Léguites*; encore un royaume d'absolutisme dont le roi est le melon, un gros cantaloup qui passe son temps à faire des calembours et des jeux de mots, comme Odry et certains hommes sérieux de ma connaissance.

Autour de ce roi Cantaloup nous avons remarqué des courtisans d'une

belle venue, des artichauts magnifiques, des concombres superbes, des choux, des radis, des haricots, des navets qui feraient grand honneur à notre société d'horticulture; nous avons vu également des cornichons extraordinaires comme on ne peut en voir qu'à la cour d'un roi Cantaloup.

Le quinzième tableau, *l'Île des Plaisirs*, est un tableau peu amusant; nous y avons aperçu deux fées assez cancanières, qui bavardaient entre elles, et qui font leur possible pour faire comprendre le dénouement de la pièce aux intelligences en retard comme la mienne.

Enfin, le dernier tableau est une apothéose d'une magnificence inouïe, d'un effet magique, et qui vaut assurément les applaudissements qu'il excite.

Pour nous résumer, nous dirons que *la Biche au Bois* est une pièce à voir et non à écouter, et puisque aujourd'hui les spectacles qui frappent les yeux ont plus de succès que ceux qui frappent l'esprit, cette mauvaise pièce fera fureur ici comme à Paris.

ACH. L.

L'ÉVENTAIL.

conte.

V.

LA RÉVÉLATION.

(Suite.)

Il ne restait plus aux deux rivaux désappointés qu'à se retirer chacun chez soi, et c'est ce qu'ils firent.

Jacquot s'assit à son établi. Il se mit tristement à déployer du cuir et à examiner l'état des vieilles chaussures en souffrance entassées auprès de lui. Mais le malheureux n'avait guère le cœur à l'ouvrage.

Tout-à-coup il s'entendit appeler du côté de la maison de Jeannette.

— Pst ! pst ! Jacquot ! Jacquot ! m'entends-tu ?

Jacquot avait bien envie de faire la sourde oreille, mais, faut-il l'avouer ? il n'en eut pas la force. Il tourna son œil mélancolique vers sa maîtresse, qui, de sa porte, lui envoya un sourire accompagné d'un baiser soufflé sur le bout des doigts.

Le faible Jacquot se sentait toujours fort irrité, mais sa faiblesse l'emporta sur ses résolutions hostiles.

Il fit signe à la jeune fille de venir le trouver.

Jeannette s'avança sur la pointe des pieds.

— Que veux-tu ? lui dit-elle. Fais vite ; mon frère déjeûne, Brunache est rentré, nous ne pouvons causer qu'un moment.

— Ah ! Jeannette ! Jeannette ! dit Jacquot.

— Eh bien ! où veux-tu en venir avec ton air d'enterrement ? Est-ce que tu n'es pas heureux de me voir ?

influence; elles n'ont été saisies que par un petit nombre de personnes, car au bureau même tous les scrutateurs ne les ont pas entendues. La lutte a été ce qu'elle est à peu près toujours, instinctivement, entre les deux candidats qui avaient obtenu le plus de voix.

Au surplus, la section était présidée par M. le maire de la Guillotière; c'est à lui qu'appartenait la police de l'assemblée, personne autre n'y pouvait rien dire qui eût un caractère officiel, et si ce magistrat eût accordé quelque importance aux paroles de M. Richard-Vitton, il les eût certainement relevées. Si M. le président eût prononcé lui-même ces paroles, on comprendrait qu'elles pussent donner lieu à une protestation; préférées par un autre, elles n'ont aucune portée; mais que dites par celui-là même en faveur duquel on réclame l'annulation d'une élection, elles pussent être de quelque poids, ce serait là une chose indigne, odieuse, et nous plaignons les meneurs de cette affaire d'avoir perdu le sens moral au point de ne pas le sentir.

Nous n'avons jamais prétendu que les objections faites par l'Angleterre au mariage de M. le duc de Montpensier avec l'infante d'Espagne auraient pour effet d'empêcher ce mariage; nous n'avons pas prétendu davantage que la guerre entre la France et l'Angleterre dût s'ensuivre, et que la paix de l'Europe fût à la veille d'être troublée. Nous avons dit seulement que la manière dont le mariage s'était conclu, le mystère dont on s'était entouré dans toutes les négociations qui l'ont précédé, sans doute pour ne pas s'exposer à des représentations vis-à-vis desquelles on se trouverait bien plus fort une fois qu'on aurait proclamé les choses comme irrévocablement arrêtées, que le peu de confiance et d'abandon qu'on a témoignés à l'Angleterre dans cette affaire, après l'avoir si long-temps habituée aux épanchements les plus intimes, nous avons dit que tout cela mettait fin à l'entente cordiale et faisait entrer notre politique extérieure dans une voie tout-à-fait différente de celle qui avait été suivie depuis l'avènement du cabinet du 29 octobre.

Le ministère a nié aussi long-temps qu'il l'a pu la mauvaise humeur causée à l'Angleterre par les procédés mystérieux qui ont présidé aux arrangements matrimoniaux dont le 10 octobre verra la suprême consécration; il espérait sans doute qu'à force de promesses et de concessions sur d'autres questions, il réussirait à calmer l'Angleterre, et qu'il n'apparaîtrait nulle part, pour les yeux du public, la moindre trace de son mécontentement. Le ministère se trompait; le mécontentement de l'Angleterre a été trop profond pour ne pas se manifester en dehors même des règles et des habitudes de la diplomatie, et bientôt tout le monde a su, à n'en pouvoir douter, que les remontrances les plus sérieuses, les plus vives avaient été faites à notre gouvernement.

La situation s'étant ainsi dessinée, il n'était plus possible de persister à nier l'évidence; aussi le cabinet s'est-il enfin décidé à faire quelques aveux, qui sont consignés aujourd'hui dans le *Journal des Débats*. C'est, avec tous les ménagements, toutes les atténuations que comporte le sujet, l'exposé des faits qui se sont accomplis depuis quinze jours; nous pourrions même dire que c'est M. Guizot qui parle, tant la forme habituelle de sa pensée se retrouve dans l'article qu'on va lire.

« Il est vraisemblable, dit le *Journal des Débats*, que les représentations que le gouvernement britannique a cru devoir faire présenter par son ambassadeur au gouvernement du roi, et dont on nous paraît avoir méconnu le caractère et la portée, auront tôt ou tard une publicité qu'il ne nous appartient pas de leur donner aujourd'hui.

« On verra alors si cette communication peut avoir les conséquences qu'on lui attribue, et si elle a jamais été de telle nature que les hommes sensés et les amis du maintien de la paix et de l'ordre européen puissent s'en inquiéter.

« Les journaux de l'opposition ont une tâche facile. Ils peuvent mettre en circulation tous les bruits qu'il leur convient d'imaginer; si on ne les contredit pas, ils les tiennent ou les donnent pour des vérités; si on les contredit, on peut se trouver entraîné à des explications qui ressembleraient beaucoup à des indiscrétions. La nature même de la communication qui doit avoir été faite au gouvernement français, la forme sous laquelle elle a été présentée, ne

sauraient permettre à ceux qui l'ont reçue d'y donner une publicité qui serait une dérogation à des usages officiels et à de hautes convenances.

« On comprendra toute la réserve qui nous est imposée. Nous avons dit qu'il n'avait été présenté aucune pièce qui dût avoir pour effet d'entraver la libre volonté du gouvernement espagnol. Nous maintenons ce que nous avons dit.

« Que le gouvernement anglais ait cru devoir protester contre telle ou telle conséquence d'une mesure qui a été prise sans son assentiment; qu'il ait fait ses réserves pour l'avenir, pour telle ou telle éventualité qui pourrait se présenter un jour, pour telle ou telle interprétation qui pourrait être donnée à d'anciens traités, cela est possible. Qu'il ait cru devoir exprimer son dissentiment, son regret et son chagrin de la détermination prise à l'égard des mariages espagnols, c'est ce dont nous ne nous étonnons pas. Mais qu'il y ait eu dans cette communication aucune expression comminatoire, aucune conclusion formelle, aucune annonce de mesures positives, c'est ce que nous croyons pouvoir nier complètement.

« Nous croyons savoir qu'aucune note directe n'a été adressée au gouvernement du roi; que le ministre des affaires étrangères d'Angleterre a adressé à l'ambassadeur britannique à Paris une dépêche dont il l'a autorisé à donner lecture et à laisser copie au ministre des affaires étrangères de France, et que cette dépêche exprimait l'intention de manifester le dissentiment du gouvernement anglais sous la forme la plus amicale. Nous discuterons le contenu et la valeur de cette dépêche quand elle sera publiée. Aujourd'hui nous ne croyons pas devoir en dire davantage. Nous ne sommes pas tenus de considérer les assertions des journaux de l'opposition comme des communications dérivées d'une source officielle.

« Nous croyons donc devoir répéter, malgré tous les bruits sinistres qu'on pourrait répandre, que les deux mariages se feront à l'époque désignée, et nous persistons à penser et à dire que les dissentiments auxquels cette résolution a pu donner lieu, quelque regrettables qu'ils soient, ne sont point de nature à compromettre les relations pacifiques des trois gouvernements. »

Nous avons dit plus haut que le ministère s'était décidé à faire les aveux qu'on vient de lire; il ne faudrait pas en conclure qu'il a agi librement, et qu'avant de parler M. Guizot n'a consulté que les dispositions personnelles de son esprit. Ce serait se tromper que de le croire. Dans cette affaire, M. Guizot a cédé à une invitation très pressante de lord Normanby. Ce diplomate, voyant l'obstination avec laquelle le *Journal des Débats* niait que le gouvernement anglais eût adressé des représentations au cabinet des Tuileries au sujet du mariage de M. de Montpensier, a envoyé son premier secrétaire d'ambassade à M. Guizot pour lui faire observer que, le *Journal des Débats* étant réputé pour être l'organe du ministère, on pourrait croire à Londres qu'il ne s'était pas acquitté de la mission dont il avait été chargé. C'est à la suite de cette démarche qu'a été fait, un peu à contre-cœur, comme on le pense bien, cet article dans lequel le *Journal des Débats* lui-même se donne un démenti.

Lord Normanby, du reste, ne s'est pas contenté des aveux de l'organe du cabinet, et pour que personne n'ignorât ce qu'il avait fait, il a adressé à tous les représentants des diverses cours de l'Europe à Paris une copie de la note qu'il avait remise à M. le ministre des affaires étrangères. Comme si cette publicité ne lui paraissait pas encore suffisante, peut-être n'a-t-il pas été étranger à la communication qui a été faite de cette note à deux journaux de Paris, le *National* et le *Constitutionnel*, le jour même où M. Guizot l'a reçue.

Nous n'insistons pas davantage aujourd'hui sur ces faits; nous aurons plus d'une occasion d'y revenir, car ils occuperont très certainement les deux parlements de France et d'Angleterre, lorsque la réouverture des chambres permettra d'en faire retentir les deux tribunes aujourd'hui muettes. Peut-être, d'ailleurs, aura-t-on été déjà obligé alors de s'apercevoir de toutes les fautes auxquelles on s'est laissé entraîner par le désir de mettre la main sur une belle dot.

On a dit que l'Espagne, dans l'affaire du mariage, s'était prononcée par la voix de ses chambres; mais on feint d'oublier ou d'ignorer que les progressistes se sont retirés des collèges électoraux aux dernières élections, faites sous le sabre de Narvaez et des autres souteneurs de Christine. Sur les 138 mem-

bres qui ont voté le paragraphe relatif au mariage de l'infante, 120 sont des fonctionnaires salariés; il reste donc 38 députés indépendants. 23 des députés qui ont assisté aux débats étaient opposés au mariage. Il y avait d'ailleurs à Madrid 20 députés qui n'ont pas paru aux cortès, mais qui étaient contraires au mariage, et il en est resté dans les provinces 36 autres qui se sont abstenus d'assister à la session par des considérations de prudence. C'est là une simple addition à faire, et qui est concluante.

M. Bulwer a présenté les compliments officiels qui sont d'usage à la reine d'Espagne, à l'occasion de son prochain mariage. Il n'y a rien là d'extraordinaire. Cette marque de politesse, M. Bulwer n'avait pas à la refuser à la reine, puisque l'Angleterre a toujours professé l'opinion que le mariage d'Isabelle II était une question où son choix devait être d'abord consulté. La Grande-Bretagne se contredirait si elle exprimait du mécontentement à propos de ce mariage, puisqu'elle ne combat l'autre que parce qu'il est conclu avec un prince étranger qui peut monter sur le trône d'Espagne par suite de la mort de la reine. Or, don François d'Assises, lui, n'est pas un étranger.

Quant à l'infante, elle s'est trouvée subitement indisposée... depuis trois jours, lorsque M. Bulwer s'est présenté à sa sœur. C'est un moyen très vulgairement employé en diplomatie, comme aussi parmi les simples citoyens, d'être malade et de le faire dire, soit qu'on veuille éviter une visite, soit qu'on veuille parer l'affront qu'il y a dans l'abstention d'une personne de vous visiter. L'infante, malade depuis trois jours, avait reçu la veille les députés des cortès et d'autres corps officiels.

MM. de Montpensier et d'Aumale sont partis le 28 de bonne heure pour l'Espagne, par le chemin de fer de Tours, et malgré une pluie qui n'a pas cessé pendant toute la journée. Voici en quels termes une note du château, communiquée le 27 à la *Patrie* et reproduite par les journaux de ce jour, annonce ce départ :

« M. le duc de Montpensier et M. le duc d'Aumale partiront demain, à six heures du matin, pour l'Espagne. LL. AA. RR. prendront le chemin de fer jusqu'à Tours, où elles arriveront à midi. Elles partiront immédiatement de cette ville pour Bordeaux. Quinze postillons et quarante-deux chevaux sont commandés à chaque relais.

« M. de Vischer, inspecteur des voyages de la cour, est parti ce matin pour faire préparer les hommes et les chevaux aux relais de la route que doivent suivre les princes. LL. AA. RR. arriveront à Bordeaux dans la nuit du lundi au mardi; elles repartiront pour Bayonne dans la journée du 29.

« Voici le personnel qui accompagnera M. le duc de Montpensier :

« M. le lieutenant-général baron Athalin, pair de France, premier aide-de-camp du roi; M. le colonel Thierry, aide-de-camp de S. A. R.; M. le commandant Fioreck, officier d'ordonnance de S. A. R.; M. Ant. de Latour, secrétaire de ses commandements; M. Alph. Pasquier, chirurgien médecin, heveu du docteur Pasquier, premier chirurgien du roi et du prince royal.

« M. le duc d'Aumale est accompagné de son aide-de-camp, M. le lieutenant-colonel baron Jamin, et d'un officier d'ordonnance, M. le commandant de Beaufort d'Hautpoul.

« Les princes partiront en poste de Bayonne pour Madrid le 1^{er} octobre. Ils seront reçus à Irún, premier relais d'Espagne, par les marquis de Santa-Cruz, de Povar et Arana, grands d'Espagne.

« LL. AA. RR. s'arrêteront à Tolosa, Vittoria, Burgos et Ségovie. Elles seront à Madrid le 5. Les mariages seront célébrés le 10 du mois prochain. »

Des gardes nationales du Pas-de-Calais avaient formé le dessein d'envoyer des détachements à une fête dynastique qui se prépare à Saint-Omer, où l'on doit inaugurer la statue du duc d'Orléans. (Pourquoi la statue du duc d'Orléans à Saint-Omer?) Mais voilà que le gouvernement, se défiant de ses propres amis, a défendu à ces détachements zélés d'aller armés à Saint-Omer. Le commandant de la place a reçu l'ordre de refuser l'entrée de la ville aux gardes nationales, fût-ce de simples pompiers, qui porteraient des armes, ou de ne les laisser pénétrer qu'après les en avoir dépouillés.

— Oh! beaucoup, répondit-il avec amertume.
— Où es-tu allé ce matin? Tu es resté deux heures à courir.
— Je suis allé à mes affaires: acheter du cuir et chercher des souliers à raccommoder.
— Toujours des vieilles chaussures! dit Jeannette impatientée. Ne pourrais-tu faire autre chose? Sais-tu ce que disent les mauvaises langues?
— Les mauvaises langues! s'écria Jacquot, blessé dans sa profession, c'est-à-dire dans ce qu'il avait de plus cher après son amour; les mauvaises langues ont plus à s'exercer sur votre compte que sur le mien.
— Sur mon compte? et que peuvent-elles dire de moi?
— Suffit! dit Jacquot. Peu m'importe qu'on m'appelle savetier ou bottier; l'essentiel pour moi est de passer pour un honnête homme et de gagner ma vie honorablement.
— Oui, répondit Jeannette, qui n'abandonnait pas facilement le fil de ses idées; il n'en sera pas moins assez désagréable pour moi d'être appelée la savetière.
— Et quand vous appellera-t-on la savetière?
— Quand je serai ta femme, dit Jeannette.
— Ma femme, à moi?
— A toi.
— Ah! bien oui!
— Comment! ah! bien oui? Parlez, expliquez-vous.
— Je veux dire, reprit ironiquement Jacquot, que M^{lle} Jeannette ne sera jamais ni savetière ni bottière; elle a des idées trop élevées, une ambition trop grande pour cela, et un pauvre diable d'ouvrier ne lui convient nullement.
— Tu es fou, Jacquot, dit Jeannette en colère, ou, par ma foi! tu t'es arrêté à la taverne pour boire le reste de ton argent.
— Je ne suis pas fou, je n'ai pas bu, répondit Jacquot; mais, grâce à Dieu! je ne suis ni sourd ni aveugle.
— Mais enfin où veux-tu en venir? Explique-toi mieux, si tu veux que je te comprenne.
— Ah! vous voulez que je m'explique? Eh bien! vous serez satisfaite. Croyez-vous que je n'aie pas entendu votre belle conversation de tantôt avec M. Léonce?
— Ah! vous m'écoutez?
— Certainement.
— Vous faisiez là un joli métier! Je vous en fais mon compliment sincère.
— Tant que vous voudrez; mais ça n'empêche pas que j'ai tout entendu, et que je suis ravi de voir comme vous étiez bien d'accord avec lui. Recevez à mon tour mon compliment; il paraît que M. Léonce veut vous épouser. Ce sera un brillant mariage, bien assorti surtout.

— Ainsi, vous croyez que M. Léonce me fait la cour?
— Oui.
— Qu'il me plaît?
— Oui.
— Que j'ai la prétention de devenir sa femme?
— Oui.
— Vous le croyez?
— J'en suis sûr.
— Alors, mon cher, vous êtes fou ou malade, ou plus bête encore que Brunache et que toutes les bêtes de l'univers réunies, et, par-dessus le marché, vilain et ingrat; car je ne vous ai jamais donné occasion de douter de ma foi, et je croyais du moins mériter d'être traitée en honnête fille.
Le ton de Jeannette, à la fois résolu et sincère, produisit une vive impression sur le moral de son amoureux, qui, du reste, ne demandait pas mieux que d'être persuadé.
— Mais enfin, dit-il à moitié vaincu, j'ai bien vu qu'il vous a remis quelque chose ce matin, que j'ai vu depuis être un éventail; et j'ai bien entendu tantôt: Ma chère Jeannette par-ci, mon bon monsieur Léonce par-là. Il vous parlait de son amour, du bien que vous lui faisiez en l'aimant; si ce ne sont pas là des preuves...
— Des preuves! des preuves!... reprit Jeannette avec une excessive volubilité; je te dis que tu n'es qu'un sot. Apprends que M. Léonce est amoureux fou de M^{lle} Blanche; que M^{lle} Blanche l'a trompé et qu'elle épouse le chevalier Desrieux; que M. Léonce est désespéré, qu'il est venu me confier son chagrin, que je ne pouvais faire autrement que de le plaindre, parce qu'il est bien malheureux... Voilà!... M'as-tu comprise?
— Pas trop, dit Jacquot.
— Es-tu convaincu de mon innocence?
— Je le voudrais.
— Puisque c'est comme ça, s'écria Jeannette exaspérée, va-t'en au diable, et cessons de nous voir. Brunache m'aime, Brunache sera plus confiant que toi; de la sorte, au moins, je ne serai plus exposée aux persécutions de mon frère. Adieu.
Jacquot la retint comme elle allait partir.
— Tu me quitterais ainsi, Jeannette? dit-il d'un air tendre.
— Si tu ne veux pas être raisonnable, répondit la jeune fille en souriant, il faudra bien en finir.
— Jamais! jamais! dit Jacquot. Je te crois, tu as raison, je suis fou; je ne veux plus croire que ce que tu me diras.
— Et tu feras bien, mon gros chéri, dit-elle en passant la main dans les cheveux du jeune homme; car ta Jeannette t'aime aussi à la folie, et elle ne sera jamais à un autre qu'à toi!
— Toujours ensemble! dit par derrière une grosse voix qui fit tressaillir

les deux amants.
C'était maître Brunache qui venait mal à propos, comme tous les jaloux, se mettre en tiers dans la conversation.
— Vous paraissez fort animée, mademoiselle Jeannette, dit l'aubergiste en fixant sur elle ses gros yeux troubles, avec l'arrière-pensée d'exercer sur elle leur puissance fascinatrice. Vous devriez vous donner un peu d'air avec l'éventail de M. Léonce.
— M'avez-vous de ce qui vous regarde, monsieur Brunache, répondit la villageoise.
— J'espère que ça me regarde un peu, dit Brunache, puisque je dois vous épouser.
— Ça n'est pas encore fait, dit la jeune fille.
— En attendant, vous allez me remettre l'éventail qui est là dans votre poche; vous ne pouvez pas nier cette fois.
En effet, Jeannette s'aperçut avec dépit qu'il lui était impossible de cacher cette pièce de conviction.
— J'avais oublié l'éventail! se dit Jacquot, replongé de nouveau dans ses premières perplexités.
— Donnez-moi cet éventail, dit maître Brunache d'un air d'autorité.
— Remettez-moi cet objet, dit à son tour Jacquot.
— Ni à l'un, ni à l'autre, s'écria Jeannette, en tenant sa main sur sa poche, comme pour défendre le cadeau qu'elle avait reçu.
— Mais à moi tu le remettras bien, j'espère, dit un troisième solliciteur, qui n'était autre que Pierre, et à qui sa position faisait un devoir d'intervenir dans cette querelle.
— Laisse-moi tranquille, toi aussi, dit Jeannette.
— Allons, voyons, pas tant d'histoires, reprit Pierre; donne-moi cet éventail et rentre à la maison.
Jeannette avait des larmes de rage dans les yeux.
— Non, mille fois non! dit-elle en évitant son frère; personne ne l'aura.
— Qui le lui a donné? demanda Pierre à Brunache.
— Parbleu! répondit l'aubergiste, c'est M. Léonce.
— Tonnerre de Dieu! cria Pierre, tu vas me remettre cet éventail ou tu diras pourquoi.
Jeannette, en fille avisée, comprit le danger de la situation. Cernée par son frère, par Brunache et par Jacquot, elle s'avoua qu'une plus longue résistance serait inutile, et elle se mit en devoir de capituler.
Mais, comme un général habile qui sait tirer parti même d'une position désespérée, elle trouva le moyen en rendant les armes, c'est-à-dire l'éventail, de se venger de Brunache et de donner à Jacquot un témoignage marqué de préférence et de tendresse.
Elle sortit l'éventail de sa poche, et le montra à ses trois persécuteurs, en leur faisant la nique.

si, voilà le gouvernement qui se défie de ses propres amis ! nous le savions depuis long-temps, la garde nationale est an- que au pouvoir. Les gardes nationaux qui voulaient se ren- saint Omer subiraient-ils l'affront qu'on leur prépare, ou iroient-ils fêter deux par deux et les mains dans les poches, derrière des éléments qui auront le sabre et le fusil en main, et les gardes nationaux dynastiques de Saint-Omer, qu'on n'aura sans doute pas mes ?

lit dans le *Courrier de la Sarthe* :

ministère poursuit peu à peu, sans bruit, dans l'ombre, l'armement des villes, déjà constaté cependant dans certaines localités où l'on s'est occupé des transports de matériel d'artillerie dont on était témoin. est la quantité d'artillerie qui a été expédiée de Rennes sur les de Paris ? Les registres de la maison de roulage Aubry et fils pour- seuls la faire connaître. Nous avons constaté ce fait de transport ain depuis le mois de mars ou le commencement d'avril dernier ; or, le 1^{er} septembre 1846, une seule maison de roulage de notre ville a été chargée, pour ses correspondants de Rennes, huit affûts pour le fort de Satory ; une autre maison de notre ville a dû en transporter le même jour ; on suppose, ce qui n'est certainement ni impossible ni invraisem- ble, que Nantes, Douai, Strasbourg, Bourges, toutes nos directions d'ar- ont simultanément des envois aux forts de Paris, si ces envois sont dans les mêmes proportions que ceux que nous avons pu constater, cela amène à constater cette douloureuse vérité que, le jour où le mi- nistère voudra faire de la violence, il le pourra, car les bastilles auront été

National de l'Ouest a, de son côté, constaté dernièrement qu'on dé- d'artillerie notre littoral, qu'on exposait ainsi les rivages français d'une invasion maritime, pour armer les forts détachés. Journal du Loiret a constaté aussi que la loi d'armement n'était pas superflue dont le ministère savait parfaitement se passer.

On lit dans la *Gazette de Lyon* :

l'infortuné M. Baudé ne peut se consoler de ne plus siéger au conseil municipal ; on ne saurait s'imaginer tous les essais qu'il a tentés pour rentrer. L'annulation de l'élection de M. de Rainneville, les électeurs de Roanne ont eu la malencontreuse idée de sub- stituer à M. Baudé, semblait devoir ouvrir à ce der- nier la voie pour atteindre l'objet de ses convoitises, c'est-à-dire l'élection de député ; mais, hélas ! l'élection de M. de Rainneville a été déclarée nulle, et les compères de M. Baudé n'ont pas osé l'an- nuler. M. Baudé, a pensé s'imposer, le ministère aidant, à l'arron- dissement de Montbrison. On engagerait l'indépendant M. Lachèze à donner sa démission. Ce pas fait, les amis de M. Baudé ne seraient plus au bout de leurs peines. On craint que tous les hon- nêtes gens de l'arrondissement de Montbrison, qui ont la plus haute opinion de la probité de M. Baudé, n'aillent voter, et qu'un candi- dat indépendant ne sorte victorieux de cette lutte. Que ferait donc alors M. Baudé ? »

Afrique française.

Les nouvelles de Mostaganem sont favorables. Les jeunes du rhamadan ont mené des agents d'Abd-el-Kader à la mort d'un homme qui avait levé une petite bande dans le Sahara, et était parvenu à y exciter quelque émotion. Cet homme avait été tué, chez les Achachas, aux atteintes d'une grave maladie. L'agitation qui s'était produite, pendant le mois dernier, dans la subdi- vision d'Orléansville, à la nouvelle de la prochaine arrivée de Bou- hara, paraît s'être calmée par suite de la non-apparition de ce chef. Le colonel de Saint-Arnaud n'en prend pas moins les mesures que com- mande la prudence, pour déjouer les projets des tribus qui nous sont hostiles.

Ces dans ce but que cet officier supérieur doit s'établir avec une co- lonne à Ain-Merjan, afin d'en imposer à une contrée dont les dispositions nous ont jamais été favorables.

La fraction importante des Oulad-Nail, les Oulad-el-Rhouini, qui fut récemment chassée au printemps dernier par la colonne du Sud, vient de se soumettre à Boghar. Les principaux chefs de cette fraction se sont rendus près du commandant supérieur de ce poste pour témoigner de leurs bonnes dispositions. On s'occupe d'organiser les Oulad-el-Rhouini. Cette mission est un fait intéressant pour nos affaires.

Les tribus du sud de ce cercle, qui avaient été acheter leurs grains vers le Hamza, et dans l'ouest jusqu'à Mostaganem, com- mencent à rentrer dans leur pays, conformément aux ordres qu'elles ont reçus. Le cercle de Dellys conserve sa tranquillité ordinaire, malgré les mou- vements de la guerre. On donne Bel-Kacem ou Kaci chez les Beni-Ouaguenoun et chez les tentes par Ben-Salem auprès des Beni-Raten. Les rapports des Amaraous annoncent que les relations de sa tribu avec les tribus de l'ouest deviennent de plus en plus intimes, et que ces derniers ne manifestent aucune intention contraire au bon ordre. Les fractions du

haut Zemoul qui avaient abandonné le pays depuis plus de deux ans continuent à descendre dans la plaine ; mais il est à craindre que les in- trigues de Ben-Salem les empêchent encore de s'y fixer d'une manière permanente. Les efforts de nos aghas s'accroissent pour combattre cette influence et engager les Zemoul à reconstruire leurs villages.

Chronique.

Le génie militaire tient à faire oublier la bande noire. Rien ne résiste à ses appétits de dévastation. Le dernier vestige de l'aqueduc romain qui s'élevait sur le chemin de Loyasse vient de dispa- raître sous les coups des ouvriers qui travaillent aux fortifications de l'ouest.

— Lundi, à cinq heures du soir, une pierre du poids de quatre kilogrammes s'est détachée de la partie supérieure et extérieure de l'église de Saint-Nizier, et est venue tomber de plus de 30 mètres de hauteur sur Mme Vermorel, marchande de porcelaine, demeurant place de la Fromagerie, et Mme Dussuel, marchande de miroirs, demeurant dans la même maison. L'une de ces deux dames a été grièvement blessée au sein gauche, et sa robe, dans cette partie, a été entièrement déchirée ; l'autre a été atteinte à la cuisse et au bras droit.

— On nous rapporte, dit la *Gazette de Lyon*, qu'hier, à cinq heures du soir, au-dessus de Givors, une barque dans laquelle se trou- vait un homme s'est engagée sous les roues d'un bateau à vapeur qui remontait le Rhône. L'homme et la barque ont disparu. On nous dit, mais nous nous refusons à le croire, que les hommes de l'équipage du bateau à vapeur ont continué leur chemin sans s'in- quiéter du malheureux qui venait d'être englouti.

— Nous avons parlé de la trombe d'eau qui, le 20 septembre, a éclaté à Privas (Ardèche). Elle s'est étendue assez loin et a duré douze heures. Il résulte des observations faites que dans cet espace de temps il est tombé 0^m 254 d'eau. Toutes les vivières ont débordé et ont fait de grands ravages. Les communications ont été inter- ceptées sur plusieurs points.

— Le 24 de ce mois, la cloche d'alarme a retenti dans les rues de Valence à neuf heures du soir. Un commencement d'incendie s'était manifesté au faubourg Saint-Jacques, sous un hangar dépen- dant de la maison d'habitation du sieur Paul Dedyzemer, cabare- tier. Toute la population et les sapeurs-pompiers de la ville se sont empressés d'accourir sur le lieu du sinistre, et, grâce aux secours qui ont été promptement organisés, il a été facile d'arrêter les progrès du feu et de préserver entièrement les bâtiments d'exploitation. Le dommage a été évalué à la somme d'environ 250 fr. Dedyzemer n'était point assuré.

— Le torrent de la Véore, en rompant ses digues pendant la forte pluie du dimanche 20 de ce mois, a fait des dégâts considérables. Le nommé Jean-Jacques Crozat, fermier de M. Sayn, au domaine de Chazat, commune de Chabeuil (Drôme), a particulièrement souffert de ce désastre. Sa maison d'habitation, riveraine du tor- rent, a été envahie par les eaux, qui lui ont emporté dix moutons, toute sa volaille, son linge et tout son mobilier. Ces pertes sont considérables pour ce malheureux, qui se trouve réduit à la mi- sère avec toute sa famille. On les évalue à plus de 600 f.

— Voici quelques détails sur les dégâts occasionnés par la foudre pendant le violent orage qui a éclaté à Valence le 20 de ce mois :

La maison sur laquelle a eu lieu l'explosion électrique est située au quartier de la Crozette, derrière le polygone, et appartient au sieur Souffre, de Valence. Elle est tenue en ferme par le sieur Les- trey. Les deux angles de cette maison ont été démolis, et Lesterre lui-même, et non sa femme, comme nous l'avions dit, a été ren- versé par le fluide, sans éprouver d'autre accident. Le sieur Gachon, propriétaire voisin de l'habitation de Lesterre, a également souffert du même coup de tonnerre. La grosse poutre qui supporte la toi- ture a été tellement brisée, qu'il a fallu la remplacer et étayer la maison par des piliers. Le dommage causé aux deux maisons a été estimé à environ 800 f.

(*Courrier de la Drôme.*)

— On lit dans l'*Indépendant de Montpellier* :

« Nous lisons dans le journal de la société pharmaceutique d'é- mulation de Montpellier un fait qui mérite d'être signalé. On ne saurait trop prévenir le public à l'égard de ceux qui exploitent la bourse des pauvres, même au risque de compromettre l'existence des hommes.

« Nous pourrions citer une pharmacie dans laquelle l'abaisse- ment des prix est fait au détriment de la dose des médicaments qu'on prescrit. Voici le fait qui le démontre ; il nous a été raconté par la personne même à qui il est arrivé. On ne saurait élever le moindre doute sur sa véracité.

« Dans la soirée du 15 août dernier, on se présentait dans une

courir. Mais comment faire ?

— Il me semble qu'en nous embusquant, toi derrière ta porte, moi derrière la mienne, il nous sera bien facile de l'attraper à son retour ; car il doit penser que nous sommes à nos affaires, et il va reprendre bientôt ses savates sans se douter de rien. Tu penses bien qu'il reviendra avec l'éventail sur lui ; où l'aurait-il caché ?

— Tu as raison, dit Pierre ; va-t-en à ton poste, je vais me tenir au mien et j'empêcherai Jeannette de paraître. Elle pourrait l'avertir par un signe de se tenir sur ses gardes.

— Le voici, dit Brunache ; attention !

En effet, Jacquot revenait en sifflant, ne se doutant pas le moins du monde du piège qui lui était tendu.

Il ne vit personne sur la place, et en toute sécurité il s'approcha de son établi.

Aussitôt les deux villageois sortirent de leur cachette et se dirigèrent vers lui avec précaution, retenant leur souffle.

Jacquot leur tournait le dos ; l'imprudent ne devinait rien. Mais Jeannette veillait : Jeannette s'était doutée de quelque chose ; elle avait observé du coin de l'œil le manège de son frère sans éveiller ses soupçons, et sitôt qu'il eut quitté le seuil de la porte, elle vint tout douce- ment s'y placer après lui.

— Jacquot ! Jacquot ! cria-t-elle, prends garde à toi ! Le jeune homme se retourna vivement et jeta un cri de surprise en apercevant si près de lui Pierre et Brunache, dans l'attitude de gens bien décidés à lui couper la retraite.

— Trahison ! s'écria Brunache.

— C'est égal, dit Pierre, cette fois tu ne nous échapperas pas !

— C'est ce que nous verrons, dit Jacquot en ressaisissant l'éventail qu'il venait de déposer sur son établi.

Alors eut lieu entre les trois villageois une lutte aussi comique qu'inté- ressante, et dont Jeannette suivait les phases avec une vive anxiété.

Jacquot, serré de très près par ses deux adversaires, fit des prodiges d'a- dresser et de ruse dans cette circonstance critique.

Il fallait le voir bondir tantôt à droite, tantôt à gauche, avec l'agilité d'un chat sauvage, selon qu'il était plus ou moins menacé d'un côté ou de l'autre ; se replier sur lui-même, se rapetisser, s'annihiler presque au mo- ment où il semblait tout-à-fait aux abois. Les autres croyaient enfin le saisir, mais leurs bras étendus ne s'emparaient que du vide. Quelquefois il restait immobile, debout, les bras croisés, d'un air de défi, les tenant en arrêt par son regard étincelant et moqueur ; puis tout-à-coup il se glissait entre eux avec la souplesse du serpent, et les laissait un moment comme étourdis par cette feinte inattendue.

Jeannette ne respirait plus.

des pharmacies de Montpellier pour demander deux onces d'huile de ricin. La pesée fut faite par le chef de l'officine. A vingt centi- mes l'once, prix auquel il la donne, l'acheteur lui payait quarante centimes. Le simple aspect du verre qui contenait ce purgatif fit penser à la personne qui devait l'avaler qu'il n'y en avait pas la dose demandée. Une vérification immédiate à l'aide de la balance n'en fit constater, en effet, que 34 grammes. Vite on se rendit chez le pharmacien. Celui-ci n'osa alléguer aucune excuse. Hon- teux et capot, il s'empressa de réparer sa soustraction. »

Spectacles du 30 septembre.

GRAND-THÉÂTRE. — La Biche au Bois, pièce féerique en quatre actes et seize tableaux.

THÉÂTRE DES CELESTINS. — *Mlle Déjazet*. — Première représen- tation de : Gentil-Bernard, vaudeville. — Un Mariage au Hasard, vau- deville.

BULLETIN DES SOIES.

Nos correspondants de la Drôme et de l'Ardèche nous annoncent une grande nullité dans les transactions sur les marchés. Ce regrettable état de choses existe aussi sur les marchés du Midi. On doit l'attribuer soit aux travaux nombreux que nécessitent les vendanges, soit aux nouvelles étran- gères.

Mercredi, à Joyeuse, il n'a été apporté aucune soie sur le marché ; par- tant, point de transactions ni de cours.

A Aubenas, samedi, il ne se traita que quelques petites ventes en soies fines de pays à 30 f. 25 c., 30 f. 50 c. et 31 f. le demi-kilog.

Les soies secondaires sont toujours à bon compte : 25 f., 24 f., 25 f., 25 f. 50 c. et 26 f. 60 c. le demi-kilog.

Il y aurait tendance à la baisse.

A Avignon, les transactions sont toujours difficiles, et les détenteurs tien- nent à écouler.

Les trames de Provence 24/26 d. et 26/28 d. s'obtiennent facilement à 64 f. et 66 f. le kilog. Il s'est vendu des royales de Messine 12/13 d. et 13/15 d. à 50 f. et 52 f. 50 c. le kilog.

A Marseille, même calme dans les ventes et relâchement dans les prix.

Voici les ventes faites la semaine dernière :

28 balles Perse, 15 f. 25 c. à 14 f. 50 c. le demi-kilog. — 11 b. Saloni- que, 20 f. 25 c. à 23 f. 50 c. — 8 b. Antioche R., 16 f. — 5 b. Baffa, 12 f. 75 c. à 13 f. — 5 b. Castravan, 14 f. 25 c. — 4 b. id. à la F., 24 f. — 5 b. Royale, 27 f. 25 c. — 2 b. Mestoup P. G., 18 f. — 2 b. Baruthine, 12 f. 50 c.

(*Courrier de la Drôme.*)

Nouvelles diverses.

M. le ministre de l'instruction publique vient de demander aux recteurs des collèges des rapports sur les jeunes gens les plus avancés dans l'étude de la langue grecque, afin de choisir ceux qui devront être envoyés à Athènes pour y former le noyau de la nou- velle école de langue grecque qui vient d'être instituée par ordon- nance royale.

— Le tableau mensuel de la production et de la consommation du sucre indigène, établi par l'administration à la fin d'août, donne les résultats de la campagne 1843-46, comparés à ceux de la campagne précédente.

Il y avait, à la fin d'août 1846, 306 fabriques en activité ; l'année précédente, le nombre était de 294.

La quantité de sucre indigène fabriquée dans la dernière cam- pagne s'élève à 40,546,839 kilogrammes ; elle n'avait été que de 36,457,936 kilogrammes dans la campagne de 1844-45.

La mise en consommation a été, du 1^{er} septembre 1845 au 31 août 1846, de 42,394,357 kilogrammes. C'est 5,150,663 kilogram- mes de plus que dans la campagne précédente, dont la consom- mation avait été de 37,896,090 kilogrammes.

Enfin, il restait, à la fin d'août 1846, 1,096,826 kilogrammes. En 1845, le reste était de 552,396 kilogrammes.

Les droits payés depuis le 1^{er} janvier jusqu'au 31 août 1846 s'é- lèvent à 11,970,074 fr. ; ils avaient été, du 1^{er} janvier jusqu'au 31 août 1845, de 7,893,529 fr.

— Nous lisons dans l'*Indicateur de Bordeaux* :

« Le brick-goëlette suédois *Kronprinsen*, capitaine Bengtson, venant de Hull avec un chargement de charbon de terre pour Bordeaux, a naufragé hier.

« Le navire a été mis en pièces ; un des côtés a été roulé avec sa mâ- ture et le grément pêle-mêle, ensemble les chaînes et le guindeau. Ce matin, à six heures et demie, nous avons aperçu avec nos longues-vues, près des brisants, un objet qui nous a paru être un débris. C'en était un, en ef- fet, sur lequel étaient cramponnés cinq malheureux qui ont eu à lutter, depuis hier à onze heures du matin, contre les coups de mer qui ne ces- saient de les couvrir. Un de nos pilotes les ayant aperçus ce matin par ha- sard, parce qu'il était impossible de les jamais terrir, est allé dessus avec précaution, et est parvenu à les sauver. Sa joie aurait été entière, s'il n'a- vait vu aussitôt l'un d'entre eux qui, sans force et sans mouvement, avait

— L'auront-ils ? ne l'auront-ils pas ? Courage, Jacquot ! criait-elle en le voyant se tirer d'une situation désespérée.

Enfin, le savetier eut l'air de s'avouer vaincu tout de bon. Il prit la mine d'un homme fatigué d'épuiser ses forces en de vaines tentatives de fuite ; toute sa personne respirait la nonchalance et l'abandon.

Il montra l'éventail à Brunache d'un bras amolli, et sa physionomie en- nuagée semblait dire :

— C'est cet objet que vous voulez ? prenez-le et laissez-moi tranquille.

Il fit si bien, qu'il endormit l'activité ardente de leur poursuite, et que Brunache, donnant tête baissée dans le piège, s'avança bénévolement pour prendre l'éventail.

Mais, prompt comme l'éclair, Jacquot, dont la fibre se retendit avec énergie, jeta par terre l'aubergiste au moyen d'un croc-en-jambe compli- quée d'une pousée.

Jeannette battit des mains, tandis que Brunache, roulant dans la pous- sière, proférait un cri de malédiction.

Sans perdre une seconde, Jacquot, qui n'avait plus qu'un seul antago- niste qui lui fit obstacle, prit aussitôt son élan pour regagner de nouveau le large.

Mais, par malheur, dans le même instant, un garçon sortit du café por- tant sur ses bras un énorme plateau chargé de tasses, d'une cafetière, d'un sucrier, de bouteilles et de verres à liqueur, et Jacquot se heurtant vio- lement contre le garçon, l'un et l'autre tombèrent à la renverse.

Ce fut un terrible accident.

Toutefois le choc et le désastre qui en fut la suite, car le sol fut aussitôt jonché de débris de verre et de porcelaine, eut pour tout résultat réelle- ment fâcheux la perte de l'éventail, qui s'échappa des mains de Jacquot et alla tomber juste à portée de la main de l'aubergiste encore à terre, et qui s'en empara tout de suite.

Personne n'était blessé.

Le garçon, en se relevant, demanda qui paierait le dégât.

— Nous le paierons tous les trois, dit le probe et rigide Pierre, puisque nous sommes tous les trois plus ou moins coupables dans ce qui arrive.

Brunache et Jacquot souscrivirent de grand cœur à cet arrangement ; ils époussetèrent leurs habits, et chacun reprit le cours de ses occupations.

Jeannette, que le dénouement de ce petit drame avait singulièrement vexée, ne voulant pas subir les plaisanteries de son frère, alla se renfer- mer dans sa chambre.

Pour Jacquot, honteux et confus, il s'assit à son établi, maudissant l'ac- cident qui lui avait fait perdre la partie au moment où tout annonçait qu'elle était gagnée pour lui.

ADOLPHE CARLE.

(La suite à un prochain numéro.)

les deux jambes cassées ; c'était le malheureux capitaine. Ils sont tous arrivés à Royan à dix heures du matin.

Il y avait à bord deux autres hommes qui avaient été enlevés par la mer, mais que l'on a vus arriver sur les rochers de Cordouan ; les gardiens les ont recueillis.

Enfin, tout ce malheureux équipage a été sauvé miraculeusement. Nous ne pouvons nous rendre compte comment ils ont pu se tenir et résister à la mer par le temps qu'il faisait hier ; la mer était extrêmement mauvaise.

Nous regrettons de ne pouvoir signaler à la reconnaissance publique le nom de l'intépide pilote qui vient, en exposant sa propre vie, de faire un si bel acte de dévouement, en arrachant à une mort certaine les malheureux naufragés. »

Nouvelles Etrangères.

ITALIE.

ROME, le 16 septembre. — Un soldat a présenté récemment au pape un pain de très mauvaise qualité, en disant à Sa Sainteté que les galériens n'en mangent pas de plus mauvais. Le pape lui demanda pourquoi il ne s'était pas adressé à ses supérieurs ; il répondit qu'ils l'avaient envoyé au fournisseur, mais que celui-ci l'avait repoussé grossièrement.

Le lendemain le pape fit venir le ministre de la guerre, Mgr Spada, et, après quelques moments de conversation, Sa Sainteté le pria d'accepter un déjeuner. Aussitôt on apporte une assiette avec le pain du soldat. Le ministre pâlit ; le pape lui dit alors avec un grand sérieux : « Vous ne mangez pas ? Vous trouvez le pain trop mauvais ? Cependant c'est le pain qu'on sert à mes soldats. »

Le ministre répondit qu'il ignorait ce fait.

Le pape répliqua : « Mais moi, je le sais ; je sais que les plaintes du soldat ne sont pas écoutées, parce que tous les officiers sont corrompus ! »

Le ministre se retira consterné.

Une enquête fut ordonnée. L'ami du comte N... qui avait fait distribuer le pain, le fournisseur et le boulanger furent arrêtés et conduits au château Saint-Ange. Aujourd'hui on a distribué aux soldats quatre *baiochi* par homme pour se procurer du pain jusqu'à nouvel ordre.

Nous avons dit quels sont les sujets de défiance des patriotes éclairés contre le nouveau pape ; mais notre devoir nous commande de louer sans réserve le fait qui précède, s'il est exactement raconté. Nous l'avons extrait du *Correspondant de Nuremberg*.

ESPAGNE.

Les saisies de journaux à Madrid ne se comptent plus. Le 22 sep-

tembre, on a saisi simultanément l'*Eco del Comercio*, le *Clamor publico*, le *Nuevo Espectador* et le *Espectador*. On a saisi le même jour l'*Espanol* pour avoir reproduit certains articles du *Times* dont nous avons récemment donné un extrait. Quant à l'*Eco*, il a été saisi pour avoir ouvert une souscription pour une médaille à offrir au député Orensé. Est-ce là le gouvernement constitutionnel et libéral dont nous devons assurer les bienfaits à l'Espagne ?

— Nous trouvons la lettre suivante dans une correspondance particulière de la *Sentinelle des Pyrénées* :

MADRID, le 22 septembre. — Vous ne vous êtes certainement pas mépris sur le caractère des manifestations qui ont déjà eu lieu ou qui se préparent contre le mariage Montpensier. Notre répugnance n'a rien d'injurieux pour la nation française, que nous aimons et estimons, et en qui nous avons la plus entière confiance. Nous n'avons pas oublié les nobles exemples qu'elle a donnés et qu'elle donnera encore, nous l'espérons du moins, de son dévouement aux grandes idées d'égalité et de fraternité. Mais qu'à de commun votre esprit populaire avec l'esprit qui anime et dirige vos gouvernants ? L'un n'est-il pas l'antipode de l'autre ? N'êtes-vous pas les premiers à blâmer et à flétrir ces hommes éhontés qui depuis trois ans se sont abattus sur notre pauvre patrie pour la piller et la corrompre ? Et cependant ne sont-ce pas ces mêmes hommes qui aujourd'hui patronent le mariage Montpensier ? Et pouvons-nous faire autrement que de regarder votre jeune prince comme le protecteur ou le protégé, si vous l'aimez mieux, de ceux que M. Guizot a désignés sous le nom collectif de *parti français* ? Ettonnez-vous après cela de l'impopularité immense de ce mariage Montpensier...

Notre *Gaceta*, où s'étalent fastueusement les discours flagorneurs de nos courtisans députés ou sénateurs, n'a pas cru devoir reproduire les paroles que l'infant don Francisco de Asis a adressées en réponse aux félicitations des cortès. Serait-ce parce qu'il a déclaré qu'il est *Espagnol libéral*, qu'il a reçu ces idées de sa famille dès ses premières années, et qu'une fois assis aux côtés de S. M., il donnera des preuves qu'il a su conserver ces mêmes sentiments ? Ces mots ont été interrompus par de vives acclamations, ce qui prouve que parmi nous il est malheureusement trop de gens encore qui croient aux promesses princières. Ma foi est beaucoup moins robuste.

Je crois pouvoir vous certifier que l'ambassadeur anglais a reçu l'ordre officiel de protester au nom de son gouvernement contre le mariage Montpensier. Nos ministres ne savent vraiment plus à qui entendre entre les intrigues de bas étage de votre M. Bresson et l'attitude mécontente, pour ne pas dire plus, de M. Bulwer. »

Bulletin de la Bourse de Paris du 28 septembre 1846.

La Bourse a encore été très agitée aujourd'hui. Avant l'ouverture, on a fait 82 70, puis 82 30 et 82 45. Au parquet, le 5 a ouvert à 82 60. Il est d'abord monté assez lentement jusqu'à 82 80, puis il est retombé avec rapidité à 82 50, et il a fermé à 82 55 au parquet et dans la coulisse.

L'article du *Journal des Débats* avait d'abord paru d'une nature assez

rassurante pour les spéculateurs ; mais en allant au fond des choses, on a fini par reconnaître que celui qui avait écrit cet article ne devait pas être aussi rassuré qu'il en avait l'air, et c'est là ce qui a fait que les cours, qui avaient d'abord monté, ont fini par rependre à peu près tout ce qu'ils avaient gagné.

Trois pour cent.....	82 50	Versailles (rive droite) ..	430
Quatre pour cent.....	106 25	— (rive gauche) ..	285
Quatre et demi pour cent.....	»	Paris à Orléans.....	1275
Cinq pour cent.....	117 80	Paris à Rouen.....	953
Emprunt de 1844.....	»	Rouen au Havre.....	725
Trois pour cent belge.....	»	Avignon à Marseille.....	928 75
Quatre 1/2 p. 0/0 belge.....	101	Strasbourg à Bâle.....	255
Cinq pour cent belge.....	»	Orléans à Vierzon.....	635
Cinq pour cent napolitain.....	»	Orléans à Bordeaux.....	561 25
Récépissés Rothschild.....	101 75	Amiens à Boulogne.....	582 50
Cinq pour cent romain.....	102 1/2	Montereau à Troyes.....	»
Trois pour cent espagnol.....	37 1/2	Chemin du Nord.....	727 50
Banque de France.....	3480	Dieppe et Fécamp.....	583
Comptoir d'Escompte.....	1197 50	Paris à Strasbourg.....	503 75
Banque belge.....	»	Tours à Nantes.....	507 50
Caisse Lafitte.....	1210	Paris à Lyon.....	827 50
Obligations de Paris.....	1392 50	Lyon à Avignon.....	485
CHEMINS DE FER.			
Saint-Germain.....	1090	Bordeaux à Cette.....	470
		Bordeaux à la Teste.....	»

Bourse de Lyon d'aujourd'hui 30 septembre.

CHEMINS DE FER.	COMPTANT.		LIQ. COURANTE.		LIQ. PROCHAINE.	
	1 ^{er} cours.	dernier cours.	1 ^{er} cours.	dernier cours.	1 ^{er} cours.	dernier cours.
Avignon à Marseille	»	»	927 50	928 75	927 50	928 75
prime d. 10.	»	»	»	»	956 25	958 75
Paris à Orléans.	»	»	1277 50	»	1276 25	1277 50
prime d. 10.	»	»	»	»	1285	»
Paris à Rouen.	»	»	953 75	»	»	»
prime d. 10.	»	»	»	»	960	»
Orléans à Vierzon.	»	»	»	»	»	»
prime d. 10.	»	»	»	»	»	»
Bordeaux à Orléans	»	»	»	»	»	»
prime d. 10.	»	»	»	»	»	»
Strasbourg à Paris.	»	»	»	»	»	»
prime d. 10.	»	»	»	»	»	»
Tours à Nantes.	»	»	»	»	»	»
prime d. 10.	»	»	»	»	»	»
Chemin du Nord.	»	»	728 75	730	728 75	730
prime d. 10.	»	»	»	»	737 50	736 25
Paris à Lyon.	»	»	530	530	528 75	»
prime d. 10.	»	»	»	»	533 75	532 50

Le gérant responsable, B. MURAT.

Etude de M^e Neyret, avoué à Lyon, quai Humbert, 12.

VENTE PAR LICITATION,
A LAQUELLE LES ÉTRANGERS SERONT ADMIS,
En l'audience des criées du tribunal civil de Lyon,
PALAIS DE JUSTICE, PLACE DE ROANNE,
à onze heures du matin,

D'UNE BELLE MAISON

Située à Lyon, rue de la Reine, 5,
Dépendant de la communauté d'acquêts qui a existé
entre les mariés Chatoux et Damour.

Adjudication au samedi 10 octobre 1846.
REVENU ANNUEL : 5,990 FRANCS.

Cette maison, d'une construction moderne, est en pierres de taille jusqu'au premier étage, et pour le reste, en pierres ordinaires ; elle se compose de caves voûtées, rez-de-chaussée percé de trois ouvertures de magasin et d'une ouverture d'allée, faux entresol, entresol et quatre étages, avec mansardes et greniers au-dessus. Chaque étage est composé de sept pièces pouvant faire deux appartements séparés, l'un de quatre pièces et l'autre de trois. Les appartements de l'entresol et des premier, second et troisième étages sont parquetés.

Mise à prix : soixante mille francs ; ci 60,000 f.
S'adresser, pour voir le cahier des charges, au greffe du tribunal civil de Lyon, où il est déposé, et pour plus amples renseignements, à M^e Neyret, avoué poursuivant, quai Humbert, 12. (2669)

Etude de M^e Laval, notaire à Lyon, rue Saint-Pierre, 10.

On désire emprunter à 50/0, par hypothèque, sur des immeubles dans Lyon ou ses faubourgs, diverses sommes de 3, 5, 10,000 fr. et au-dessus. S'adresser audit M^e Laval. (3958)

Bureau d'affaires et d'écritures de M. Barbolat, rue Mulet, 2.

A VENDRE pour se retirer des affaires. — Un bon fonds de café-restaurant réparé à neuf, faisant 40 à 50 fr. de recette par jour, susceptible d'une plus grande augmentation, situé dans un des meilleurs faubourgs de la ville. — Location très modérée. S'adresser à M. Barbolat. (1030)

USINE A MOUDRE.

On la demande à louer pour dix ans ; elle conviendrait près de Lyon, depuis VAISE jusqu'à GIVORS. — S'adresser franco à M. Verset, rue Bât-d'Argent, 12. (1032)

ENCORE QUELQUES JOURS.

Grand déballage d'estampes, Gravures et Lithographies des premiers maîtres, situé passage Coudere, place des Célestins. (1028)

AVIS Les jeunes gens sans place, qui désiraient se vouer aux voyages, peuvent s'adresser rue d'Egypte, 7, au 3^e, place des Célestins. Il serait inutile de se présenter si l'on ne pouvait fournir de bons renseignements sous tous les rapports. (986)

A LOUER par suite de décès, UN BEL APPARTEMENT

rue du Garet, 9, au 2^e. — Prix : 1,000 f. S'adresser au concierge. (1528)

ITALIE, SICILE, MALTE.

PAQUEBOTS A VAPEUR NAPOLITAINS.

FRANÇOIS-PREMIER, de la force de 160 chevaux.
MARIE-CHRISTINE, de la force de 180 chevaux.
MONGIBELLO, de la force de 250 chevaux.
HERCULANUM, de la force de 300 chevaux.
Service régulier les 9, 19 et 29 de chaque mois pour Gênes, Livourne, Civita-Vecchia, Naples, Messine, Syracuse et Malte. — La Marie-Christine partira les 9, le Mongibello les 19, et l'Herculanum les 29. Pour fret et passage, s'adresser à MM. CLAUDE CLERC et C^e, directeurs, à Marseille. (5712)

COMPOSÉ HYGIÉNIQUE CONTRE LA CHUTE DES CHEVEUX ET LEUR DÉCOLORATION

Du Docteur CARPANTIER, médecin et membre de la Société médicale de Paris.

L'auteur s'est livré à de nombreux travaux pour élaborer cette préparation, qui arrête spontanément la chute des cheveux. Les suffrages qu'il a obtenus des membres du conseil médical de la capitale, qui ont examiné les substances médicamenteuses de son Composé, lui ont assigné une supériorité remarquable sur toutes les productions de ce genre. Il peut donc offrir le meilleur hygiénique connu jusqu'à ce jour. Un traité sur la maladie des cheveux est délivré à son dépôt, chez M. Colombard, parfumeur, rue Saint-Dominique, 16. (6152)

A VENDRE PHARMACIE bien achalandée.

On donnera des facilités pour le paiement. S'adresser rue Quatre-Chapeaux, n. 14, à M. Gudin jeune, marchand de fournitures pour tailleurs. (1033)

MEUBLE DE SALON A VENDRE.

Ce meuble est en acajou, et l'étoffe est du damas soie cramoisi ; il a des housses. On céderait aussi deux belles glaces. S'adresser rue du Garet, 9, au concierge. (1025)

AVIS Un garçon jardinier demande à se placer en cette qualité, pour entrer à la Saint-Martin, soit à Lyon, soit aux environs. Il est muni de bons certificats et donnera des renseignements satisfaisants. S'adresser, à Tassin, canton de Vaugneray, chez M. Ferlat, au sieur Campy. (1035)

LIQUEURS. Une personne qui quitte le commerce, qui connaît parfaitement la distillation, et qui a de très bonnes recettes, désire faire des élèves à qui elle remettra tous ses procédés. — S'adresser rue Perrache, 9, au 1^{er}. (1034)

AVIS Il a été perdu hier soir, de six à sept heures, du port de la Charité à la place des Cordeliers, un sac de nuit dans lequel se trouvaient une paire de bottes, plusieurs chemises d'homme, une paire de pantoufles brodées, etc. Il y aura récompense pour la personne qui l'apportera rue Tupin, à l'hôtel Bayard. (1036)

CHANGEMENT DE DOMICILE. Les magasins de papiers peints de M. Lasne, situés rue Saint-Côme, 3, sont entièrement transférés place des Terreaux, 5, au 1^{er}, en face du palais Saint-Pierre. Veuillez visiter nos magasins, nous pouvons vous offrir un très grand assortiment dans tous les genres et tous les prix. (1538)

MALADIES DES VOIES URINAIRES ET DES ORGANES DE LA GÉNÉRATION. M. docteur GAS traite exclusivement les maladies des voies urinaires et des organes de la génération, lithotritie (broyement de la pierre dans la vessie), rétrécissement du canal de l'urètre, rétention et incontinence d'urine, maladies vénériennes, etc. (5880)

M. le docteur Gas demeure place Bellecour, n. 8.

POLITIS, FACTEUR DE PIANOS.

Attaché jusqu'à présent à la maison Mongollier,

A son atelier actuellement cours Morand, n. 16, aux Brotteaux.

Les personnes qui voudront faire réparer leurs pianos par lui sont assurées d'être satisfaites.

A dater de ce jour, on trouvera chez lui des pianos de rencontre en bon état et à prix fixe. (990)

DRAPERIE.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

MM. Perrachon et Cret ont l'honneur de prévenir les personnes qui veulent bien les honorer de leur confiance, que leur magasin est transféré du n. 9 au n. 7 de la rue Saint-Côme. On y trouvera un grand assortiment de nouveautés pour gilets et pantalons dans tous les prix. (1019)

CHOCOLAT DESBRIÈRES.

Purgatif à la Magnésie.

Dépôts chez MM. Bouchut, pharmacien, place du Change ; Lacroix, place Saint-Michel ; Reverchon, place de la Croix-Rousse ; Boissonnet, à la Guillotière. (1015)

PROCÉDÉS RUOLZ.

DÉSIR ET ARQUICHE, SEULS CONCESSIONNAIRES.

Fabrique et Magasin, rue Tramassac, 22. — Magasin, place des Terreaux, 19.

Couverts de tous genres argentés et en vermeil, imitant parfaitement l'or et l'argent ; candélabres, lustres, réchauds, cafetières, théières, chocolatières, porte-bouteilles, plats ronds et ovales à filets et contours, plateaux unis et damasquinés, etc., etc., et en général tout ce qui concerne le service des maîtres d'hôtel, des cafetiers et des restaurateurs.

On remet à neuf les bronzes et les vieux plaqués.

On expédie pour la France et l'étranger.

Bronzes et vases sacrés d'église en modèles très variés. (6300)

COURS INDIVIDUELS ET MUTUELS

de

LECTURE ET D'ÉCRITURE

EN TRENTE JOURS.

Le sieur PÉRIER, demeurant à Lyon, rue du Commerce, 22, au 2^e, prévient le public qu'il ouvrira chez lui ses premiers cours le lundi 5 octobre 1846. Il ose assurer que la courte durée de ses cours est suffisante pour apprendre à lire et à écrire à toute personne d'une intelligence ordinaire. Il a déjà fait, depuis 1833 jusqu'à ce jour, de nombreuses expériences de sa méthode qui toutes ont été couronnées d'un plein succès, et il est à même de citer plusieurs personnes auxquelles il a appris à lire et à écrire en quinze et vingt jours.

Le sieur PÉRIER ne prenant qu'un nombre limité d'élèves, depuis l'âge de quinze ans jusqu'à celui de quarante-cinq, engage les personnes qui désireraient suivre le premier cours à se hâter pour se faire inscrire ; leur retard les mettrait dans la nécessité de ne pouvoir suivre que le 2^e ou 3^e cours.

Le prix du cours individuel est de 30 f.

Celui du cours mutuel est de 10 f.

Le prix ne sera payable qu'à la fin du cours, mais il sera déposé dans une maison de commerce le jour de l'ouverture du cours.

Il y aura des cours mutuels et individuels pour les hommes, et d'autres cours semblables pour les femmes, à des heures différentes. (1031)

MAIRIE DE LA VILLE DE LA GUILLOTIÈRE.

TRAVAUX DE PAVAGE.

Nous, maire de la ville de la Guillotière, Vu le procès verbal que nous avons dressé le 24 du mois courant pour constater que l'entreprise des travaux de pavage à faire sur l'avenue de Noailles et le cours Morand n'avait pas été adjugée, attendu que le plus fort rabais exprimé dans les soumissions des concurrents était inférieur au minimum arrêté d'avance ;

Vu la lettre par laquelle M. le préfet nous autorise à procéder à l'adjudication des travaux dont il s'agit quinze jours après la publication d'un nouvel avis à ce sujet ;

Donnons avis : Que le 15 octobre prochain, à midi, il sera procédé par nous, avec l'assistance de deux membres du conseil municipal, dans la salle des assemblées, à la mairie, à l'adjudication, par voie de soumissions, de l'entreprise des travaux de pavage à exécuter sur une partie de l'avenue de Noailles et du cours Morand.

Le devis estimatif desdits travaux et le cahier des charges de l'adjudication sont déposés au secrétariat de la mairie, où chacun peut en prendre connaissance tous les jours non fériés, de neuf heures du matin à trois heures de l'après-midi. Fait à la mairie, le 29 septembre 1846.

Le maire de la ville de la Guillotière, MILLIAT, adjoint. (1539)

A VENDRE Superbe théâtre de société, avec tous ses décors et son matériel.

S'adresser chez M. Demolins, quai d'Orléans, 37, au 2^e. (996)

LYON. — IMPRIMERIE DE BOURS Y FILS. Rue de la Poulallerie, 19.